

JUSTEL - Législation consolidée

<http://www.ejustice.just.fgov.be/eli/arrete/2022/03/31/2022040890/justel>

Dossier numéro : 2022-03-31/34

Titre

31 MARS 2022. - Arrêté du Gouvernement de la Communauté française portant approbation du règlement d'ordre intérieur du Conseil de gestion du Fonds de garantie des bâtiments scolaires

Source : COMMUNAUTE FRANCAISE

Publication : Moniteur belge du 03-06-2022 page : 47493

Entrée en vigueur : 03-06-2022

Table des matières

Art. 1-4

Texte

Article [1er](#). Le règlement d'ordre intérieur du Conseil de gestion du Fonds de garantie des bâtiments scolaires annexé au présent arrêté est approuvé.

[Art. 2](#). L'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 17 février 2016 portant approbation du règlement d'ordre intérieur du Conseil de gestion du Fonds de garantie des bâtiments scolaires est abrogé.

[Art. 3](#). Le présent arrêté entre en vigueur le jour de sa publication au Moniteur belge.

[Art. 4](#). Le Ministre qui a le Fonds de garantie des bâtiments scolaires dans ses attributions est chargé de l'exécution du présent arrêté.